

Désignation de l'entreprise : QUALICONTACTDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2Adresse de l'entreprise 38 RUE MOZART 92110 ClichyDurée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET *		3 9 4 5 7 3 4 9 7 0 0 0 3 6			Néant <input type="checkbox"/> *
					Exercice N clos le, 31/12/2018
Capital souscrit non appelé (I)		AA	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC
		Frais de développement *	CX		CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	35 786	AG 34 943 843
		Fonds commercial (1)	AH		AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK
	IMMobilisations corporelles	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	13 675	AM 13 675
		Terrains	AN		AO
		Constructions	AP		AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	169 485	AS 169 485
		Autres immobilisations corporelles	AT	464 993	AU 398 906 66 087
ACTIF FINANCIER	IMMobilisations financières (2)	Immobilisations en cours	AV		AW
		Avances et acomptes	AX		AY
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT
		Autres participations	CU		CV
		Créances rattachées à des participations	BB		BC
	ACTIF CIRCULANT	Autres titres immobilisés	BD		BE
		Prêts	BF		BG
		Autres immobilisations financières *	BH	87 845	BI 87 845
		TOTAL (II)	BJ	771 784	BK 603 335 168 450
		Matières premières, approvisionnements	BL		BM
Comptes de régularisation	STOCKS *	En cours de production de biens	BN		BO
		En cours de production de services	BP		BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS
		Marchandises	BT		BU
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW
	DIVERS CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 415 530	BY 1 415 530
		Autres créances (3)	BZ	497 421	CA 497 421
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE
		Disponibilités	CF	825 629	CG 825 629
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	94 342	CI 94 342
	TOTAL (III)		CJ	2 832 923	CK 2 832 923
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	3 604 707	1A 603 335 3 001 373
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an : CR 15 234
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :

Désignation de l'entreprise QUALICONTACTNéant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 000..)	DA	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	7 622
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	1 225
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	196 107
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (II)	279 954
		DL	
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		TOTAL (III)	DO
DETTES (4)	Provisions pour risques	DP	39 625
	Provisions pour charges	DQ	73 205
		TOTAL (III)	DR
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
Compte régul.	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	606 565
RENOVIS	Dettes fiscales et sociales	DY	595 340
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 406 684
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
		TOTAL (IV)	EC
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE
	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 608 589
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : QUALICONTACTNéant *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC
	Production vendue	FD		FE	FF
	biens *				
	services *	FG	7 284 695	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	7 284 695	FK	FL
	Production stockée *				FM
	Production immobilisée *				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits (1) (11)				FQ
		Total des produits d'exploitation (2) (I)			
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FR
	Variation de stock (marchandises)*				FS
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FT
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FU
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FV
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FW
	Salaires et traitements *				FX
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Charges sociales (10)				130 968
	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements *		1 934 496
			- dotations aux provisions		635 348
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GA
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GB
	Autres charges (12)				GC
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			
					GD
					GE
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					21 742
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GF
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GG
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				193 244
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GH
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GI
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GJ
	Défauts et charges assimilées (6)				GK
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GL
		Total des produits financiers (V)			
					GM
					GN
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GO
	Intérêts et charges assimilées (6)				GP
	Défauts et charges assimilées (6)				GQ
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GR
		Total des charges financières (VI)			
					GS
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GT
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GU
					GV
					GW
					194 793

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		QUALICONTACT	Néant	<input type="checkbox"/> *
Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 360	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 360	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 047	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 047	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	1 314	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)		
Impôts sur les bénéfices *		(X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	196 107	
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont { — Crédit-bail mobilier *	HP		
	— Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	139 454	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	20 341	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Cf. Annexe			
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

ANNEXES

Désignation de l'entreprise

Désignation de l'entreprise _ QUALICONTACT										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
INCORP.		Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	1	D8		D9	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	46 033	KE	13 675	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants]	M3		KS	267 800	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	350 770	KW		KX	5 107
		Matériel de transport *				KY	8 813	KZ		IA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				IB	80 970	LC		LD	30 156
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					IH		LI		LJ	
FINANCIÈRES	Avances et acomptes					IK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	708 353	LO		LP	35 263
	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
CORPORELLES	Prêts et autres immobilisations financières					IT	37 186	1U		IV	50 659
	TOTAL IV					IQ	37 186	IR		IS	50 659
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	791 573	ØH	13 675	ØJ	85 922
	CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
	INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	1	CØ	2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		IV	10 247	IW	49 461	IX
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ			MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR			MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS			MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	98 315	MK	169 485	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU			MM		MN	355 876	MO	
		Matériel de transport	IV			MP	8 813	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW			MS	2 010	MT	109 116	MU	
		Emballages récupérables et divers*	IX			MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG	109 138	NH	634 478	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	87 845	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	87 845	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	119 385	ØL	771 784	ØM	

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLESExercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : QUALICONTACTNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6	
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5		
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10 TOTAUX							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>QUALICONTACT</u>														Néant <input type="checkbox"/> *													
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice														
Frais d'établissement et de développement				TOTAL I			CY				EL				EM				EN								
Autres immobilisations incorporelles				TOTAL II			PE	45 190			PF				PG	10 247			PH	34 943							
Terrains							PI				PJ				PK				PL								
Constructions		Sur sol propre					PM				PN				PO				PQ								
		Sur sol d'autrui					PR				PS				PT				PU								
		Inst. générales, agencements et aménagements des constructions					PV				PW				PX				PY								
Installations techniques, matériel et outillage industriels							PZ	267 800			QA				QB	98 315			QC	169 485							
Autres immobilisations corporielles		Inst. générales, agencements, aménagements divers					QD	328 574			QE	4 353			QF	5 748			QG	327 180							
		Matériel de transport					QH	7 063			QI	704			QJ	7 767			QK								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	65 754			QM	7 983			QN	2 010			QO	71 726							
		Emballages récupérables et divers					QP				QR				QS				QT								
		TOTAL III							QU	669 191			QV	13 040			QW	113 840			QX	568 391					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)							ØN	714 382			ØP	13 040			ØQ	124 087			ØR	603 335							
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice													
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel															
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	P10	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12	R13	R14	R15	R16	R17	R18	R19	R20				
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15				
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15				
Autres immobilisations corporelles		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	V10	V11	V12	V13	V14	V15				
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	S10	S11	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	U20	U21	U22				
Mat. bureau et inform. mobilier		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	V10	V11	V12	V13	V14	V15				
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10	W11	W12	W13	W14	W15				
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	ØN	ØP	ØQ	ØR	ØS	ØT	ØU	ØV	ØW	ØX	ØY	ØZ	ØA	ØB					
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL		NM		NO																					
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV																			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ																			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													Montant net au début de l'exercice				Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler															Z9				Z8								
Primes de remboursement des obligations															SP				SR								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise QUALICONTACTNéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	39 625	4B		4C		4D	39 625
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	151 000	4Y		4Z	77 795	5A	73 205
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	190 625	TV		TW	77 795	TX	112 830
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles		6B		6C		6D	
		- corporelles		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
		Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	190 625	UB		UC	77 795	UD	112 830
Dont dotations et reprises	Dont dotations et reprises	— d'exploitation		UE		UF	77 795		
		— financières		UG		UH			
		— exceptionnelles		UJ		UK			
		Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : QUALICONTACTNéant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US
	Autres immobilisations financières		UT	87 845	UV	50 000	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	1 415 530		1 415 530	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prélevée ou remise en garantie * antérieurement constituée *)		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY	15 138		15 138	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	1 702		1 702	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	177 327		177 327	
	Taxe sur la valeur ajoutée		VB	293 408		293 408	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	5 297		5 297	
	Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	4 549		4 549	
	Charges constatées d'avance		VS	94 342		94 342	
	TOTaux		VT	2 095 139	VU	2 057 294	VV
RENOVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	606 565		606 565		
Personnel et comptes rattachés		8C	189 250		189 250		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	209 481		209 481		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	127 135		127 135	
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	69 475		69 475	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 406 684		1 406 684		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTaux		VY	2 608 589	VZ	2 608 589		
RENOVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

QUALICONTACT				Formulaire déposé au titre de l'IR	ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le : 31/12/2018			
Désignation de l'entreprise :				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			WA 196 107			
I. RÉINTÉGRATIONS							WB			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises à l'IR) ou des associés						XE			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégriation (art. 239 sexies D)	RB)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	8 505	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX		XW 8 505			
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ					
Réintégriations prévues à l'article 155 du CGI *						XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						17				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %				18 ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				– Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions		WN WO			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR			
Réintégriations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ 4 428			
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
						WR 209 040				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19 % – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs						WV WH WP WW XB		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %						16		
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
		Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		()				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A)	XA
		Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.								ZY
	Majoration d'amortissement *								XD XF	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés <i>et septies</i>)	K9	Entreprises nouvelles (<i>et sexties</i>)	L2	jeunes entreprises innovantes (art. <i>et sexies A</i>)	L5			
		Pôle de compétitivité hors CICE (Art. <i>et undecies</i>)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (<i>et terdecies</i>)	PA			
		ZIFU-TE (art. <i>et octies A</i>)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (<i>et. et duodecies</i>)	1F	Zone franche d'activité (art. <i>et quaterdecies</i>)	XC			
	Bassin urbain à dynamiser (art. <i>et sexdecies</i>)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. <i>et quindecies</i>)				PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI)	XG 81 376			
Dédiction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		XH 233 977		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)}		XI				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL		
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN			XO	24 937		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>QUALICONTACT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4			
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5			
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6			
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	24 937		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	24 937		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	242 334		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW		
Provisions pour risques et charges *				
Reprise Provision Retraite	8X	8Y	77 795	
	8Z	9A		
	9B	9C		
Provisions pour dépréciation *				
	9D	9E		
	9F	9G		
	9H	9J		
Charges à payer				
PARTICIPATION 2017	9K	9L	64 975	
EFFORT CONSTRUCTION 2017	9M	9N	9 831	
EFFORT CONSTRUCTION 2018	9P	8 505	9R	
	9S	9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	8 505	YO	152 601
à reporter au tableau 2058-A :				
		ligne W1	ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Impayations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : QUALICONTACT											Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	296 576		– Autres réserves		ZD				
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes	ZE	296 576				
	TOTAL I			ØF	296 576		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG							
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)											TOTAL II		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :		
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier			C précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
	– Sous-traitance								YT	2 456 401			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Locations, charges locatives et de copropriété			C dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	206 419	XQ	227 590			
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU	625 544			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	550 982			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
DÉTAILS DES POSTES	– Autres comptes			C dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES		ST	730 358			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											ZJ	4 590 874
	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	50 452			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés			C dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS		9Z	80 516			
IMPOTS ET TAXES	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052											YX	130 968
	– Montant de la TVA collectée								YY	1 826 134			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	847 530			
	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *								ØB	1 890 012			
DIVERS	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	1,53 %			
	– Numéro de centre agréé *			XP					Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1		
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
RÉGIME DE GROUPE*	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art 217 octies								RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
							Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble			JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **QUALICONTACT**Néant **A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
1	2	3	4	5	6
Matériel de transport 17/10/2014	8 813			7 767	1 046
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (11)	
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %		
1	(1 046)	(1 046)				I - Immobilisations*	
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+	II - Autres éléments				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			(1 046)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SIALIC CONTACT

ENGLISH

N° SIBET : 39457349700036

Désignation et renseignement	Éléments cédés ①	Nature	Date d'acquisition	Valeur d'origine ②	Valeur nette réévaluée ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements ⑤	Valeur résiduelle ⑥	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus ou moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩		Plus-value taxable à 19 % (1) ⑪	
												19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Matériel de transport	17/10/2014	8 813				7 767		1 046		(1 046)					

Désignation de l'entreprise : QUALICONTACT

Néant

 *

- ①** Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,80 % ② .	<input type="checkbox"/>
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ①* .	<input type="checkbox"/>
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ①* .	<input type="checkbox"/>

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>QUALICONTACT</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	6					
TOTAL (lignes 4 et 5)	7					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)						

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: .QUALICONTACT.....		Néant <input type="checkbox"/> *				
Exercice ouvert le:01/01/2018.... et clos le:31/12/2018		Données en nombre de mois	1	2		
Déclaration des effectifs						
Effectif moyen du personnel * :		YP	92			
	dont apprentis	YF				
	dont handicapés	YG	4			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL				
Calcul de la valeur ajoutée						
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	7 284 695			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	17 681			
		TOTAL 1	OX	7 302 376		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	286			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE				
Subventions d'exploitation reçues		OF	11 733			
Variation positive des stocks		OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	121 773			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT				
		TOTAL 2	OM	133 792		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée⁽¹⁾						
Achats		ON	2 511 071			
Variation négative des stocks		OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1 873 001			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	383			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	21 742			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	1 047			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY				
		TOTAL 3	OJ	4 407 244		
IV- Valeur ajoutée produite						
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG	3 028 924		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		SA	3 028 924			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	7 302 376	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	90
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	7 663 897			
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 8	
Date de cessation		HR				

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1
(1)Néant *EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET

3 9 4 5 7 3 4 9 7 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE QUALICONTACTADRESSE (voie) 38 RUE MOZARTCODE POSTAL 92110VILLE Clichy

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays **II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MM^e pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1	1
---	---

(1)
Néant

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

3 9 4 5 7 3 4 9 7 0 0 0 3 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

QUALICONTACT

ADRESSE (voie)

38 RUE MOZART

CODE POSTAL

92110

VILLE

Clichy

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays



N° 11084*20

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				X

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

SAS QUALICONTACT	Désignation de la société:	38 RUE MOZART	Adresse du siège social:
SIRET	3 9 4 5 7 3 4 9 7 0 0 0 3 6	92110 Clichy	Ancienne adresse en cas de changement:
38 RUE MOZART	Adresse du principal établissement:		

92110 Clichy

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées	PRESTATIONS DE SERVICES EN COM	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	24 937
	Bénéfice imposable à 15%			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% [] Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% []

PV à long terme imposables à 19% [] Autres PV imposables à 19% [] PV à long terme imposables à 0% [] PV exonérées (art. 238 quindecies) []

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies [] Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A [] Pôle de compétitivité, art. 44 undecies []

Entreprise nouvelle, art. 44 septies [] Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies [] Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies []

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies [] Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art . 44 octies A [] Autres dispositifs []

Société d'investissement [] Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) [] Plus-values exonérées relevant du taux de 15% []

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W [] dans le secteur du logement social, art. 244 quater X []**D IMPUTATIONS** (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinques C-I-1), cocher la case ci-contre []

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour Nom / Adresse

souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée N° []

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case ci-contre []

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe Nom / Adresse N° []

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI [] NON [X] Si oui, indication du logiciel utilisé []

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
38 RUE MOZART 92110 Clichy	Tél:
OGA/OMGA [] Viseur conventionné [] (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu: Clichy
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné []	Qualité et nom du signataire: Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2019

Formulaire obligatoire

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾			c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d			
			e			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾			f			
			g			
			h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾			i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (*si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle*)

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice MVLT restant à reporter

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS – DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE

(Montant des sommes donnant droit à imputation sur l'impôt sur les sociétés en application de conventions internationales)

EXERCICE OUVERT LE

01/01/2018

ET CLOS LE

31/12/2018

I DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DES REVENUS (Dénomination et forme)		N° SIREN de l'entreprise : 3 9 4 5 7 3 4 9 7
SAS QUALICONTACT		
ADRESSE DU PRINCIPAL ÉTABLISSEMENT		ANCIENNE ADRESSE EN CAS DE CHANGEMENT
38 RUE MOZART 92110 Clichy		
II RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS		
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (CGI, art. 223 A) (cocher la case) : <input type="checkbox"/>		
Désignation et adresse de la société mère :		
N° SIREN de la société mère :		

POUR REMPLIR LA DÉCLARATION, Veuillez vous reporter à la notice explicative N° 2066-NOT-SD.

SOCIÉTÉS CONCERNÉES

Cet imprimé doit être utilisé par les sociétés bénéficiaires de revenus de source étrangère encaissés dans un État étranger ou un territoire ou une collectivité d'outre-mer et Nouvelle-Calédonie ou reçus directement d'un tel État, territoire ou collectivité.

A , le

Signature,

Nom et qualité du signataire MME DAOUD SORAYA

DAF

Nature des revenus	Pays d'origine des revenus	Montant brut des revenus	Impôt étranger effectivement prélevé	Montant net des revenus (Col.2 - Col.3)	Crédit d'impôt attaché aux revenus	Impôt français afférent aux revenus	Crédit d'impôt imputable
	1	2	3	4	5	6	7
I. Dividendes							
	Total à reporter Cadre VII ligne A						
II. Intérêts d'obligations							
	Total à reporter Cadre VII ligne B						
III. Revenus de créances							
	Total à reporter Cadre VII ligne C						

Nature des revenus	Pays d'origine des revenus	Montant brut des revenus	Impôt étranger effectivement prélevé	Montant net des revenus (Col.2 - Col.3)	Crédit d'impôt attaché aux revenus	Impôt français afférent aux revenus	Crédit d'impôt imputable
	1	2	3	4	5	6	7
IV. Redevances							
	Total à reporter Cadre VII ligne D						
V. Jetons de présence, tantième							
	Total à reporter Cadre VII ligne E						
VI. Autres revenus							
	Total à reporter Cadre VII ligne F						
VII. Récapitulatif	A – Total Cadre I						
	B – Total Cadre II						
	C – Total Cadre III						
	D – Total Cadre IV						
	E – Total Cadre V						
	F – Total Cadre VI						
	Total général						

Total à reporter sur la déclaration n° 2065, cadre D2 